

MAIRIE DE ST LEGER LE PETIT

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Etaient présents : Mme GARNAUD Aurélie, Maire, M. AMIOT Jean-Christophe, M. LABOUREAU Sylvain, Mme MOUDURIER Josiane, M. BECHEREAU Olivier, M. DELAGE Alain, M. FEUILLOLEY Benjamin, M. CHAUSSEC Jean-Jacques, ROLLIN William, KAHOUADJI Jessy.

Excusée : Mme ROY Simone (Pouvoir donné à Madame MOUDURIER Josiane)

Secrétaire de séance : Monsieur ROLLIN William

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 19 mars 2021

1. Délibération de participation pour les contrats de prévoyance des agents

Monsieur LABOUREAU Sylvain (2^{ème} Adjoint) prend la parole pour expliquer au Conseil Municipal que suite à la délibération prise le 23 février 2021 accordant une participation employeur sur les contrats de prévoyance (maintien de salaire) des agents de la commune, il a pris contact avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher qui lui a conseillé de modifier la rédaction de cette délibération, les modifications nécessaires sont donc apportées au texte de la délibération afin de se conformer à la législation.

9 VOIX POUR
1 VOIX CONTRE
1 ABSTENTION

2. Demande de subvention auprès de la CAF pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la commune

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'un projet de création d'espaces de jeux sur la commune avait déjà été évoqué par le passé.

Un devis a été effectué par une entreprise pour chiffrer l'aménagement d'une aire de jeux à l'étang des Réaux.
Ce devis s'élève à 5 015.05 € H.T.

Après avoir effectué des recherches de financement, Madame Le Maire a constaté que ce type de dépense pouvait être subventionné par la Caisse d'Allocation Familiale du Cher.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DÉCIDE** de s'engager pour ces travaux d'aménagement d'espaces publics

- **SOLLICITE** l'attribution d'une aide financière auprès de la CAF du Cher (Caisse d'Allocation Familiale)

- **AUTORISE** Madame le Maire à prendre toute disposition pour mener à bien ces travaux et signer tous documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

11 VOIX POUR

3. Etude des devis :

a) Rénovation du logement communal vacant

Madame le Maire présente l'ensemble des devis réalisés dans le cadre de la rénovation du logement et propose de procéder en priorité aux travaux les plus urgents à savoir, l'isolation, réfection des sols et procéder par la suite au changement de la chaudière en fonction du dossier déposé auprès du Pays Loire Val d'Aubois dans l'optique d'obtenir une subvention.

11 VOIX POUR

b) Sécurité routière

Madame le Maire expose les devis réalisés concernant l'achat de panneaux de signalisation (pour remplacer un certain nombre de panneaux manquants ou détériorés) ainsi que le marquage au sol effacé par endroit. Les devis s'élèvent à 2 413.92 € TTC concernant les panneaux et 600 € TTC concernant le marquage au sol

11 VOIX POUR

c) Broyeur à végétaux

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a précédemment été décidé d'acquérir un broyeur à végétaux dans l'optique de le proposer à la location pour offrir aux habitants de la commune une alternative au brûlage des déchets verts qui est une pratique interdite par la loi. Elle présente donc un devis concernant l'achat d'un broyeur à végétaux d'occasion à 12 480 € TTC.

10 VOIX POUR

1 ABSTENTION

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

Le Conseil Municipal maintient les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021, à savoir :

- Taxe foncière (bâti) : 35.59 %
- Taxe foncière (non bâti) : 36.00 %
- CFE : 19.88 %

11 VOIX POUR

5. VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE L'ANNÉE 2021

➤ COMMUNE

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

| | |
|-------------------------------|--------------|
| - SECTION DE FONCTIONNEMENT : | 586 629,76 € |
| - SECTION D'INVESTISSEMENT : | 218 366,53 € |

11 VOIX POUR

➤ ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de :

| | |
|------------------------------|--------------|
| - SECTION D'EXPLOITATION : | 62 839,00 € |
| - SECTION D'INVESTISSEMENT : | 194 255,43 € |

11 VOIX POUR

6. VOTE DES SUBVENTIONS 2021

Après étude des demandes de subventions reçues, le Conseil Municipal alloue les subventions suivantes au titre de l'exercice 2021 :

| | |
|--|----------|
| - Fonds de Solidarité pour le Logement | 600,00 € |
| - Secours Populaire | 100,00 € |
| - Association Loisirs et Détente | 220,00 € |
| - Judo Club Sancergues | 100,00 € |
| - Facilavie | 120,00 € |
| - Association des Amis de Léo du Berry | 370,00 € |
| - ADMR | 50,00 € |
| - Jeunes Sapeurs-Pompiers SANCERRE | 100,00 € |

7. Questions diverses

a) Cimetière

Mme MOUDURIER attire l'attention du Conseil Municipal sur l'état du mur du cimetière, en effet ce mur est dégradé, cependant Madame Le Maire rappelle que le Conseil Municipal a précédemment envisagé de procéder à la remise en état d'une concession reprise par la commune qui nécessiterait probablement de casser le mur en question pour laisser le passage aux engins nécessaires aux travaux. Ce point doit donc d'abord être précisé avant de procéder à la réparation du mur.

b) Sécurité routière

Madame Le Maire fait un point sur la sécurité routière, notamment concernant la dangerosité de la départementale qui longe le canal, dossier pour lequel une réunion a eu lieu il y a quelques semaines à la demande des communes de SAINT LEGER LE PETIT et d'ARGENVIERES.

c) Travaux de reconstruction de la station d'épuration des Chamignons

Mr FEUILLOLEY Benjamin (Conseiller Municipal) fait un point sur l'avancement des travaux. La fin des travaux est estimée d'ici 6 à 8 semaines.

*Vu par Nous, Maire de la commune de Saint Léger le Petit
pour être affiché le 9 avril 2021 à la porte de la mairie,
conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGCT
A Saint Léger le Petit, le 9 avril 2021
Le Maire,*

